



**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'EURE  
DIRECTION**

8 Rue du Docteur Michel Baudoux - CS 70613 - 27006 Évreux Cedex - [www.sapeurs.pompiers27.fr](http://www.sapeurs.pompiers27.fr)

**SERVICE GESTION DES PERSONNELS  
PERMANENTS**

Arrêté n° ARR2502152

Portant tableau d'avancement au  
grade d'adjoint administratif  
principal de 1<sup>ère</sup> classe (au choix)

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'EURE**

*Vu le code général des collectivités territoriales ;*

*Vu le code général de la fonction publique ;*

*Vu le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;*

*Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;*

*Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;*

*Vu l'arrêté n°ARR2100224 du 2 février 2021 portant lignes directrices de gestion fixant les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours pour le service d'incendie et de secours de l'Eure ;*

*Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure,*

**ARRÊTE**

**Article 1. :**

Le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe pour l'année 2025 (avancement au choix) est fixé comme suit :

Numéro d'ordre	NOM Prénom
1	JUNOD Maïwenn

**Article 2. :**

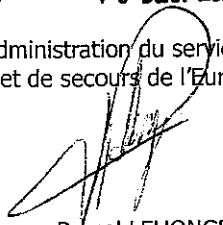
Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

**Article 3. :**

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure.

Fait à Évreux, le **18 DEC. 2025**

Le Président du conseil d'administration du service  
départemental d'incendie et de secours de l'Eure,

  
Pascal LEHONGRE